



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



A B C atlas de Biodiversité communale

Atlas de biodiversité communale

Connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel

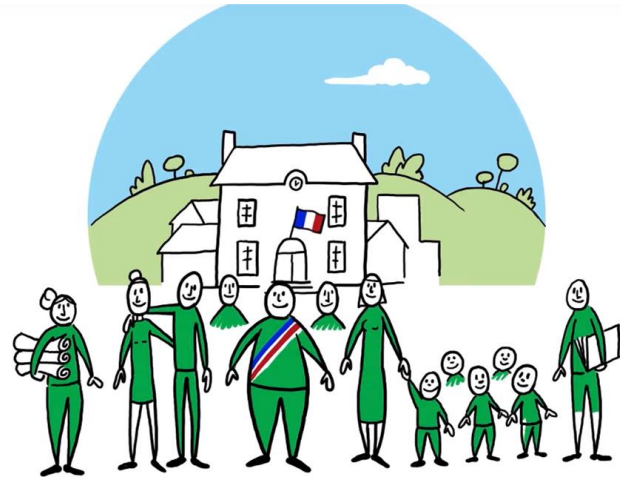
« On protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît » J.Y. Cousteau

Objectif : connaître, sensibiliser, agir pour la biodiversité



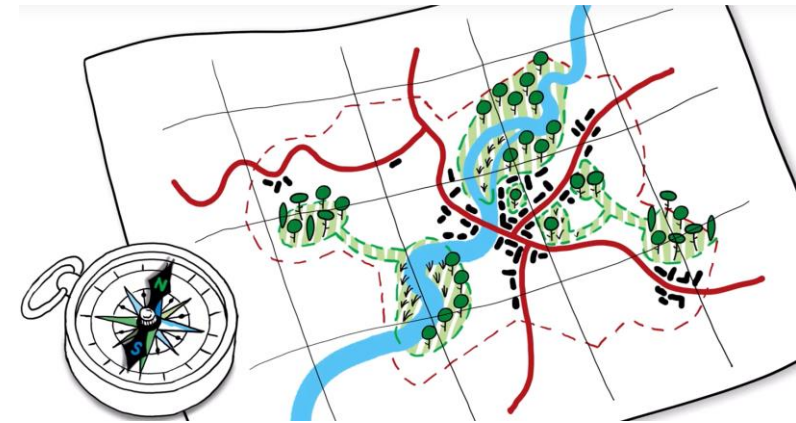
Connaissance

Synthèse des connaissances
et inventaires
Cartographie des enjeux de
biodiversité locale



Mobilisation

Implication des acteurs du territoire
(scolaires, élus, associations,
citoyens, entreprises, etc.)



Plan d'action

Feuille de route pour la protection et restauration de la
biodiversité sur le territoire (intégration transversale aux
politiques publiques, aide à la décision, révision des docs
d'aménagement et d'urbanisme), TEN, ...

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux



5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux



6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC

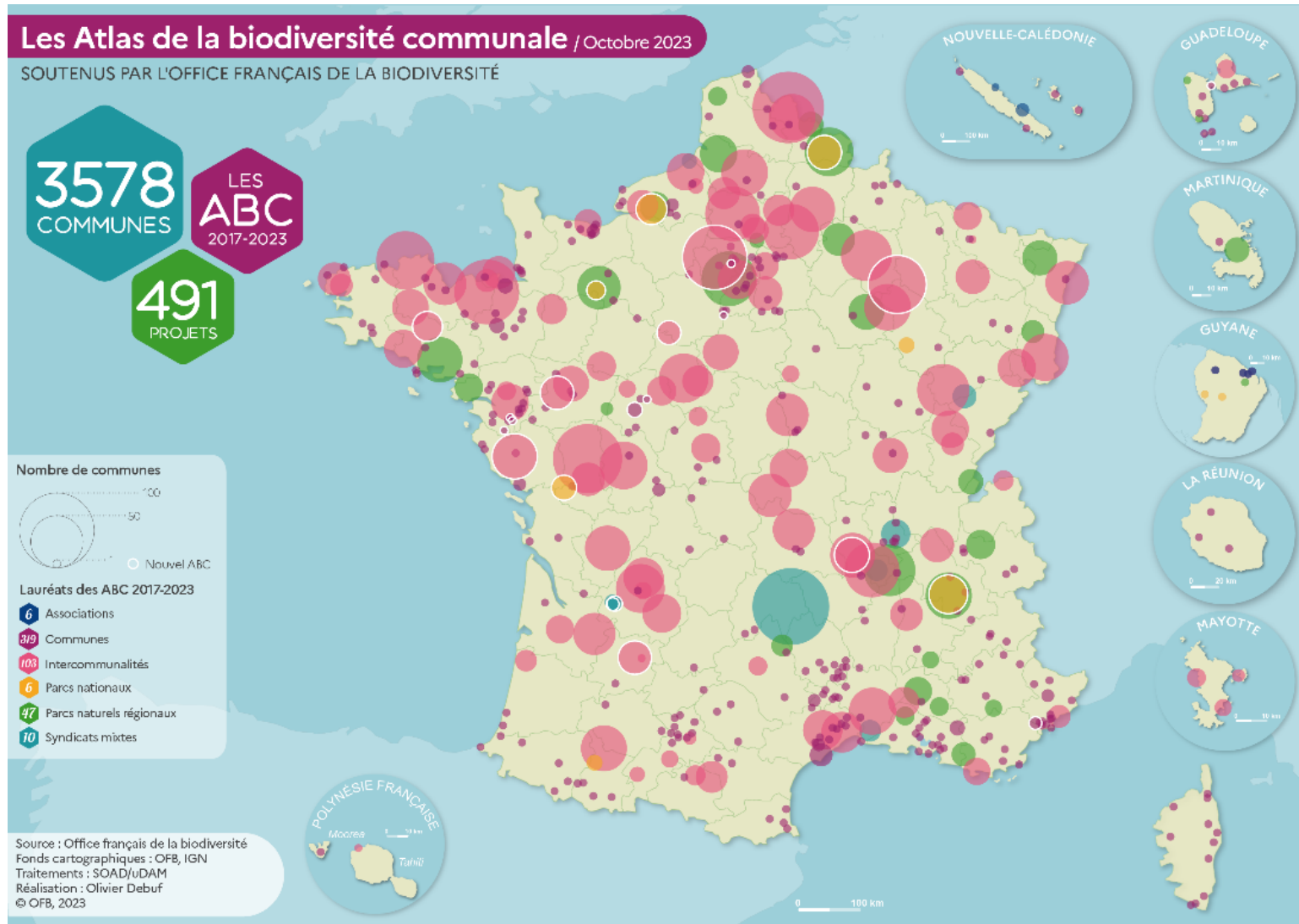


7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



Près de 3 600 communes déjà couvertes par ABC



Un projet de **3 à 4 ans**



Un coût global estimé en moyenne à
48 000€ pour une commune

Coût variable en fonction de l'exhaustivité des inventaires réalisés et du périmètre du projet



Une **démarche partenariale**

Associations naturalistes, associations d'élus, collectivités, Conservatoires d'Espaces Naturels, Parcs Nationaux, PNR, Services de l'Etat en région...



Un dispositif complémentaire d'autres initiatives financées en région

Ex : Inventaires de biodiversité communale

Intégration des ABC dans le Fonds Vert

- Les ABC désormais dans le **Fonds Vert**
- Nouvelles modalités de dépôt et d'instruction :
 - Dépôt possible **au fil de l'eau**, tout au long de l'année
 - Maintien de plusieurs vagues pour examiner les dossiers
 - Possibilité de redéposer un dossier retoqué la même année
- **Simplification** des démarches pour les porteurs de projet
- Des projets de **36 à 48 mois**
- Pas d'inflexion sur le fond, hors lien avec documents d'urbanisme



Mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité : les Atlas de la biodiversité communale (ABC)

 PORTEURS D'AIDES

Ministère de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires
Office Français de la Biodiversité (OFB)

 NATURE DE L'AIDE

Aide financière

 TAUX DE SUBVENTION

Max : 80%

 RÉCURRENCE

Récurrente

 CALENDRIER

Ouverture : 08/01/2024
Échéance : 15/12/2024



Une campagne 2024 inédite !

www.ofb.gouv.fr/abc

Cahier d'accompagnement consultable sur Aides Territoires:

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/61e1-mieux-connaître-et-mobiliser-pour-agir-pour-l/>



Montant total : 15 M€
Plafond d'aide: 250 000€/projet
Taux d'aide: 80% du coût du projet



Hexagone et Outre-mer



Collectivités et établissement publics



Projets : de 36 à 48 mois



Dépôt des dossiers en continu tout au long de
2024 via Aides-Territoires

Examen des dossiers déposés en mars, juin et
septembre 2024 [sous réserve de disponibilités
financières]

Ressources



Publication de contenus sur le portail technique de l'OFB

<https://professionnels.ofb.fr/fr/mettre-en-place-un-abc>



Guide méthodologique ABC

<https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Kit/Kit-lancement-ABC.zip>



Webinaire Questions & réponses ABC

4 avril 2024

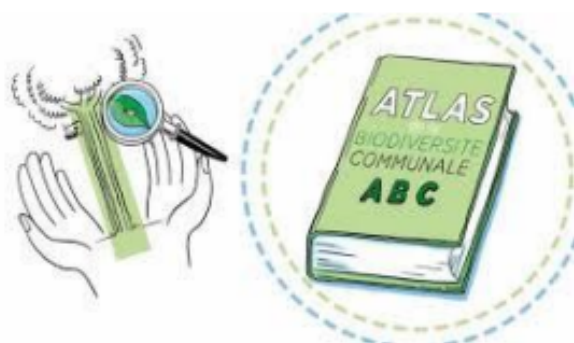
15 mai 2024

18 juin 2024

→ Contact régional : Claire MARUEJOLS – OFB Direction régional Bourgogne-Franche-Comté

claire.maruejols@ofb.gouv.fr – 07 64 38 72 61

L'ABC, un premier pas vers un engagement durable du territoire en faveur de la biodiversité



Atlas de la biodiversité communale (ABC)

*Soutien financier sur 3 ou 4 ans
Elaboration d'un plan d'actions*



Territoire engagé pour la nature

*Soutien régional dans la durée
Articulation avec autres programmes (ANCT, ADEME
– « Territoire engagé pour la transition écologique »...)*



Capitale française de la biodiversité

Valorisation des meilleures expériences